Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 9

Artikel: L'instruction intensive est-elle l'instruction progressive? [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039765

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les meilleures élèves sont chargées des progrès des plus jeunes, et leur servent pour ainsi dire de mères — c'était de l'enseignement mutuel, question qui souleva, jadis, dans notre pays, de fameuses discussions et qui provoqua l'intervention des autorités ecclésiastique et civile. — Les revenus de la Providence s'élevaient, en 1868, à 48,370 francs.

6º Le Conservatoire des Saints Clément et Crescentius, fondé par Innocent XII († 1700) est destiné aux orphelines qui y sont reçues entre 7 et 11 ans. Au sortir des cours primaires, elles sont principalement occupées aux travaux du ménage; elles sont formées à l'hygiène et à la médecine domestiques.

Un cabinet de consultations ouvert à heures fixes et une pharmacie sont installés dans la maison aux frais de l'aumônerie apostolique pour le service gratuit des pauvres du quartier de la Regola. Des élèves anciennes peuvent s'attacher à l'établissement comme auxiliaires des Filles de la Charité qui le dirigent; elles ont 5 écus de gages mensuels. Il y a 65 élèves. Les rentes annuelles s'élèvent à 21,500 francs.

7º Le Conservatoire du Refuge, à la montée du Janicule, fondé sous le pontificat de Clément XI, en mai 1703, par Alexandre Bussi, patricien de Viterbe et prêtre de l'Oratoire. Le cardinal Marc Antoine Colonna lui fit des rentes. Depuis 1843, il fut confié aux Sœurs de Sainte-Dorothée et le comte Jean Vimercati, par ses généreuses subventions, aida à réaliser d'importantes améliorations.

Les enfants, qui appartiennent surtout à la bourgeoisie, reçoivent une éducation conforme à leur condition; les programmes mentionnent même l'étude de plusieurs instruments de musique.

...

(A suivre.)

Dr SINGY.

L'instruction intensive est-elle l'instruction progressive?

(Suite.)

Arrivons aux autres matières renfermées dans nos livres de lecture: lectures morales, lectures littéraires, partie scientifique, hygiène, connaissances utiles, etc. Quand nous aurons lu la Bible, l'bistoire, la géographie, l'instruction civique, — si tant est qu'il faut ou qu'on peut les lire — combien de chapitres du livre de lecture pourrons-nous encore voir? Ces chapitres seront-ils parcourus à la hâte, comme on lisait, soi-disant, dans le bon vieux temps: « Le suivant... le suivant... tournez la page? etc.; » ou bien doivent-ils être étudiés au point de vue du fond et de la forme? Combien y a-t-il de

chapitres? Quelle en est la longueur? Combien de leçons

exigeront certains d'entre eux?

Qu'on perfectionne les méthodes tant qu'on voudra, qu'on essaye même de perfectionner les cerveaux, il est matériellement impossible d'étudier tous les chapitres des livres de lecture dans le temps dont on dispose à l'école. Il sera donc nécessaire d'en faire un choix et de les classer en obligatoires et en facultatifs.

Et encore, si cela nous était permis, ne rangerions-nous parmi les chapitres obligatoires que ceux qui cadrent avec l'enseignement des autres branches, ou qui ont une utilité réelle pour la vie pratique et future de l'écolier.

Quand nous aurons fait ce choix, il nous restera encore suffisamment de matières pour remplir un cycle de trois

années d'étude; je dis d'étude et non de simple lecture.

Voici comment à peu près nous établirions cette répartition des chapitres, les deux cours supérieurs étant réunis pour la lecture.

Livre du IIe degré

Première année	Deuxième année	Troisième année
en a anti-a filippian di filippian a anti-a	Ch. 12 à 22.	Ch. 23 à 32.
l à 11. Histoire naturelle : règne animal.	Règne végétal.	Règne minéral.

Nota. — Les lectures morales se verront en hiver et l'histoire naturelle, en été.

Livre du IIIe degré

Première année	Deuxième année	Troisième année
Lectures morales: ch. 3, 5, 11, 18, 19, 20, 21, 22.	Ch 1, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 17.	Ch. 2, 4, 6, 12, 14,
Lectures littéraires : ch. 2,	Ch. 15, 22, 56, 60,	15, 16, 23. Ch. 12, 13, 27, 39,
8, 14, 19, 34, 66. Lectures littéraires faculta-	61, 62. Ch. 11, 35, 36, 46.	40, 65. Ch. 6, 30, 37, 47.
tives: ch. 9, 23, 24, 26. Poésies-récitations ch. 3, 7,	Ch. 1, 4, 5, 20, 32.	Ch. 31, 50, 52, 54,
10, 28, 29, 69. Poésies-récitations faculta-	42. Ch. 43, 44, 45, 51,	58, 63. Ch. 38, 48, 49, 55,
tives: ch. 16, 17, 18, 21, 25, 33, 67.	53, 57, 64.	59, 68.
Hygiène: ch. 1, 2, 3. Lectures scientifiques, fa-	Ch. 4, 5, 6.	Ch. 7, 8.
cultatives: ch. l'homme. Connaissances utiles facul-	Le ciel : Ch. 9 à 14.	Physique : Ch. 15 à 19.
tatives: ch. 1 à 8.		,

Les chapitres ont été distribués et classés en trois années, de telle sorte qu'ils correspondent, si possible, à la classification que nous avons établie pour la Bible, l'histoire, la

géographie et l'instruction civique.

Ainsi les chapitres 5, 11, 18, 19, 20, 21, 22 des lectures morales du IIIe degré correspondant chronologiquement à la première partie de l'histoire de la Suisse; le chapitre le des lectures morales et le chapitre 8 des lectures littéraires rentrent dans la seconde année d'étude de la Bible. On remarquera que la concordance existe pour la plupart des autres chapitres.

Nous avons rangé sous la rubrique « facultatives » des matières que nous aurions aimé à présenter plutôt comme

obligatoires, mais si le vers de Boileau:

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire,

est vrai en littérature, il le sera encore plus en pédagogie :

Qui ne sut se borner ne sut jamais enseigner.

Les connaissances utiles deviendraient ainsi facultatives, faute de temps. Mais peut-être vaudrait-il mieux rendre obligatoire l'étude des chapitres les plus importants et supprimer, par contre, ou rendre facultatifs un plus grand nombre de chapitres littéraires. Nous le préférerions.

Ainsi les chapitres concernant la physique seront certainement plus utiles que la plupart des connaissances littéraires. L'étude de l'homme aura son utilité en ce qu'elle aidera à

comprendre l'hygiène.

La division établie plus haut, en trois années, resterait quand même telle quelle. Seulement, au lieu d'apposer le mot facultatif aux lectures scientifiques, on l'inscrirait à la plupart des lectures littéraires et des poésies.

Les chapitres 15 à 19, traitant de l'agriculture méritent d'être étudiés à la campagne. Peut-être ces chapitres-là trouveraient-ils leur place ainsi que d'autres lectures scientifiques

dans le programme du cours de perfectionnement?

Le livre d'agriculture mériterait d'être plus connu parmi les paysans. Mais au cours de perfectionnement, nous préférerions parcourir les lectures scientifiques et les connaissances utiles laissées de côté à l'école primaire, plutôt que d'étudier le Manuel d'agriculture. D'abord, il sera toujours difficile d'obliger les recrutables à se procurer le manuel. Deplus le temps consacré au cours de perfectionnement est assez restreint : un demi-jour par semaine, pendant 4 mois ou 4 ½ mois, c'est peu de chose pour revoir ou continuer toutes les branches de l'école primaire.

Il est vrai qu'à présent nous voulons tout apprendre : nos programmes sont étendus, nos désirs sont bons, nos projets sont beaux, mais les résultats... hélas! Nous sommes comme des enfants devant une table de bénichon : ils ont plus gros yeux que bon estomac. Si nous voulons manger de tout, c'est inévitablement l'indigestion, et ce n'est pas par des indigestions Un instituteur.

que se fortifie l'organisme.